



Run & Bike.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL Collèges et Lycées par Equipes

Il se déroulera le :

Mercredi 30 Janvier 2019
Lacroix Saint-Ouen

Vous trouverez un plan d'accès au lieu de compétition
A partir de janvier sur le site départemental !

Horaires

- 13 h 00 - Accueil
- Vérifications des engagements et remise des plaques de guidons en échange des licences.
- 14 h 30 - Début de l'épreuve commune Collège et lycée.
- 15 h 45 - Palmarès et remise des récompenses (les récompenses ne seront remises qu'aux élèves présents !)

Règlement

- Voir la FSR
- 4 concurrents : 2 garçons + 2 filles
- Equipes COLLEGES conformes : Benjamins, Minimes, 1 Cadet(te) maximum (Finalité nationale).
- Equipes LYCEES conformes, Cadet (te)s, Junior(e)s, 1 Senior(e) maximum (finalité nationale).
- Equipes non conformes à finalité régionale si quotas non atteints.
- Dans tous les cas, **les changements coureurs/cyclistes sont obligatoires** afin de préserver l'esprit de l'activité (duathlon-Run&Bike).

TENUE :

Il ne sera pas toléré de tenue de club et de logos publicitaires à l'occasion des championnats organisés par l'UNSS. L'équipe ne possédant pas de tenue conforme sera dotée de chasuble.

- Casque à coque rigide aux normes C.E. obligatoire durant toute l'épreuve,
 - 2 vélos maximum par équipe : V.T.T
 - Une équipe incomplète sera classée après les équipes complètes.
 - classement : voir la fiche sport.
 - En cas d'abandon ou de non partant, le concurrent est classé dernier de l'épreuve.
 - **Un J.O. obligatoire par établissement qui ne peut être compétiteur. Le J.O. devra être issu de l'établissement et être formé.**
 - **Un jeune coach par équipe obligatoire en doublette avec le professeur car en formation.**
- Pas de J. O. présenté : équipe non classée

Pour toute question relative à la compétition :

M. Cyril TORNIER Tél. : 06.67.42.07.60 Mail : cyril.tornier@ac-amiens.fr

Organisation

- Elle sera à disposition sur le site début janvier et reprécisée sur place, dès l'arrivée.
- Chaque établissement devra mettre **obligatoirement** un collègue formé à disposition des organisateurs et un J.O. en formation.
- Pensez à rendre les plaques de cadre.

- 9 tours à effectuer pour les collèges (45') et 11 tours pour les lycées (52'). Le parcours est plat et roulant sur chemin stabilisé.
- L'épreuve se déroule en relais, départs en Mass-Start par un équipier sur une distance de 300m avant de relayer le 1^{er} binôme.
- Les 2 binômes se relayent sur un parcours en boucles. Un VTT pour 2.
- Les coéquipiers peuvent s'échanger le VTT de mains à mains librement ou en « gagne-terrain » dans des zones imposées. **(2 zones de dépose)**
- **Les relais sont obligatoires, les 2 coureurs doivent monter sur le VTT**

Inscriptions

- Les inscriptions sont à faire avant le **dimanche 27 mars 2019 sur opuss, Ou**
 - Après de :

M. Alexandre COTINO Tél. : 06.76.97.32.97 Mail : alexandre-jose.cotino@ac-amiens.fr
--

- Pas d'inscriptions sur place, que des modifications.
- La validation du classement sera officielle une semaine après la compétition après vérification des résultats et des éventuelles réclamations.

Qualifications académiques

- **Championnat d'académie Le 27 février 2019 à Ailly Sur Noye (80)**

Modalités de qualification : La CMR a défini les quotas suivants

EQUIPES D'ETABLISSEMENT ET EXCELLENCE				
C = Compétition / A = Animation				
	Collèges C	Collèges A	Lycées C	Lycées A

Aisne	13	3	14	1
Oise	12	1	3	0
Somme	15	11	3	4
Total	40	40		
Pas d'individuel aux Championnat d'Académie				

LES EQUIPES NON CONFORMES SONT TOUTES LES EQUIPES COMPOSEES AUTREMENT QUE 2F + 2G

Litiges

La commission des litiges sera composée de :

- ✓ M.TORNIER C. – Coll de Lacroix St-Ouen
- ✓ M. COTINO A. – Coll. de VERBERIE
- ✓ M. DOCHE JP. – Lycée M. GRENET Compiègne

Cette commission prend toutes les décisions nécessaires, notamment dans le domaine de la sécurité. Elle prononce le palmarès.

Jeunes Officiels

- Chaque établissement devra mettre un J.O par établissement, non compétiteurs à la disposition de l'organisation pour assurer une des tâches suivantes :

Commissaires de course (contrôle des relais, des box...)

A noter que le jeune officiel devra être certifié NIVEAU DISTRICT.

Certification

Responsables :

- JP. DOCHE Lyc M. GRENET Compiègne.

Formation théorique :

Elle est laissée à l'initiative des A.S. et des districts.
Document mis en ligne sur le site unssoise.fr

Certification :

- Chaque J.O. doit venir avec sa chasuble jaune.
- Elle se fera le jour des championnats départementaux

Récompenses

Equipes Collèges Conformes

- Médailles d'Or à l'équipe classée première + Tee-shirt
- Médailles d'Argent à l'équipe classée seconde
- Médailles de Bronze à l'équipe classée troisième

Equipes Lycées Conforme

- Médailles d'Or à l'équipe classée première + Tee-shirt

Equipes Collèges Non Conformes

- Médailles d'Or à l'équipe classée première
- Médailles d'Argent à l'équipe classée seconde
- Médailles de Bronze à l'équipe classée troisième

Lycées Non Conformes :

- Médailles d'Or à l'équipe classée première